



Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet www.pencran.fr

LES VŒUX DU MAIRE

Permanences des élus en mairie

Le Maire et les adjoints reçoivent sur RDV :

Jean CRENN, Maire

Stéphane HERVOIR : urbanisme, aménagement du territoire et environnement

Jean-Claude LARVOR : bâtiments, réseaux, travaux

Guylaine SENE : enfance, jeunesse

Annick JAFFRES : information, relations avec les associations, CCAS

Jacques LE FUR : voirie, eau potable

Ouverture de la mairie

Lundi - vendredi : 8h30 – 12h15
et 13h30 – 17h30 (16h30 le vendredi)

Samedi : 9h-12h

Numéros utiles

Mairie : 02 98 85 04 42

Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

ALSH et garderie : 09 60 54 23 03

Urgence Assainissement : 06 11 74 64 98

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en **janvier 2003** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Analyse d'eau

Prélèvement effectué le 03/12/2018. Nitrates (NO3) : 18 mg/l (limite de qualité : 50mg/l). Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur pencran.fr

Prochain Pencran Infos

Les articles sont à déposer en mairie ou par courriel (pencran-infos@pencran.fr) avant le **21 janvier 2019**

Comme tous les ans, je commencerai par vous donner quelques chiffres :

En état civil :

- Au 1^{er} janvier, l'INSEE nous communique les chiffres pour la population de notre commune. Pour 2019, nous sommes 1976 Pencranais, soit 6 de plus que l'an dernier. Le prochain recensement aura lieu en 2020. Nous aurons alors un chiffre certainement plus proche de la réalité. En effet, les constructions et les installations récentes (de moins de 5 ans) seront alors prises en compte. Ce qui n'est pas le cas depuis 2015, année du dernier recensement.

- 2018 fut une année assez prolifique pour les naissances : 21 enfants. 11 filles et 10 garçons. C'est plus qu'en 2017 (seulement 13 naissances) et qu'en 2016 (18). Toutefois, nous sommes encore loin des records de 2015 (27) et surtout de 2014 (33).

- 3 mariages ont été célébrés. C'est plus qu'en 2017 (il n'y en avait eu que 2) mais bien moins qu'en 2016 avec ses 9 cérémonies.

- Les PACS ont, pour la première fois été plus nombreux que les mariages. 4 ont été signés en mairie cette année. Première année pleine depuis que les mairies ont la charge de les enregistrer.

- Le nombre de parrainages civils est quant à lui stable. 5 cette année, comme en 2017 et en 2016.

- Nous déplorons 7 décès (comme en 2017). C'est moins qu'en 2016 (il y en avait eu 12).

- 1414 Pencranais sont inscrits sur les listes électorales. 706 femmes et 708 hommes. Je rappelle que les règles ont été modifiées l'année dernière et que pour voter, il faut être inscrit au plus tard le 6^e vendredi précédent le scrutin. Or, 2019 est une année électorale avec les élections européennes le 26 mai.

Le conseil municipal s'est réuni à 8 reprises en sessions ordinaires.

En urbanisme, notre service a délivré :

- 49 certificats ;

- 43 déclarations de travaux ;

- 32 permis de construire dont 29 pour des logements neufs et 3 pour des extensions.

Actuellement, 3 lotissements privés sont viabilisés et en cours de commercialisation :

- La deuxième tranche du lotissement de Kermadec qui comprend 31 lots dont 7 à vocation sociale.

- Le Clos des Serres n°1 et ses 11 lots dont 1 à vocation sociale voit le jour progressivement. 4 maisons sont sorties de terre.

- Le domaine de Kéroullé, qui offre 81 lots plus 3 macros-lots réservés pour une trentaine de logements sociaux, s'écoule beaucoup plus vite.

- Dans les 3 premières tranches, les lots sont déjà vendus et les constructions sont en cours. Une bonne trentaine de maisons sont déjà habitées.

- La commercialisation de la 4^e tranche est en cours et les travaux de viabilisation sont programmés pour mars prochain.

Dates à retenir

- Sam. 12/01 : Les Amis de la Colline, assemblée générale, l'Arvest, 11h ;
- Sam. 12/01 : Penn ar Bad, tournoi interne / galette des rois, salle des sports, 14h ;
- Sam. 19/01 : Sentiers de Pencran, assemblée générale, salle Argoat, 10h30 ;
- Sam. 19/01 : Spectacle *Les Adoléchians*, l'Arvest, 20h30 ;
- Sam. 02/02 : APE, théâtre *Entourloupes et sac d'embrouilles*, l'Arvest 20h30.

► Quant aux logements sociaux, les travaux concernant 10 d'entre eux ont débuté en décembre.

Un 4^e lotissement, le Clos des Serres n°2 sera viabilisé au premier semestre 2019. Il comptera 8 lots.

Ces lotissements utiliseront les dernières parcelles encore constructibles sur le territoire de notre commune et répertoriées dans le PLU de 2007, approuvé par Marie-Françoise LE GUEN et son équipe.

À partir du 1^{er} janvier 2020, c'est le PLUi qui s'appliquera sur tout le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas. Les mêmes règles d'urbanisme s'appliqueront alors à l'ensemble des 22 communes.

Les projets / chantiers de 2018 :

L'année dernière, je vous annonçais l'agrandissement et la rénovation de l'école. Cela a été le chantier phare de l'année 2018 et les élèves ont pu intégrer leurs nouvelles classes à la rentrée des vacances de la Toussaint. Le déménagement s'est effectué les 22 et 23 octobre. Les employés municipaux, les élus et l'équipe enseignante se sont associés afin que le transfert se réalise dans des conditions optimales. Merci à eux. Merci aussi aux parents d'élèves, membres de l'APE qui se sont proposés afin de nous aider.

Le mercredi 19 décembre, ce fut au tour des deux classes délocalisées dans les modulaires, sur le parking de la salle des sports, de réintégrer l'enceinte de l'école. Entre temps, leurs salles ont pu être rénovées et rafraîchies.

Par cet investissement, la municipalité met à la disposition des élèves et du corps enseignant un outil moderne, fonctionnel et qui valorise le paysage de notre bourg.

Je voudrais ici, remercier la directrice de l'école, Nathalie Macé et toute son équipe pour avoir fait preuve de beaucoup de compréhension et d'indulgence pendant la durée des travaux.

L'année dernière, je vous disais que l'école de Pencran allait être baptisée d'un nom officiel. Après consultation des habitants de la commune, une liste a été donnée au conseil municipal qui a alors délibéré et entériné le nom "École Lucien Kerlann".

Pour ceux qui ne connaissent pas Lucien Kerlann, il a été instituteur et directeur de l'école de Pencran. Il est resté dans les mémoires des anciens Pencranais qui ont tous approuvé ce choix.

L'autre projet important de l'année 2018 fut l'aménagement de la patte d'oie de l'impasse des Ormes, réalisé au premier trimestre par l'équipe des employés municipaux. L'espace est maintenant embelli et sécurisé pour les automobilistes comme pour les piétons.

Avant de transférer la compétence eau potable à la communauté de communes, nous avons souhaité donner un coup de fraîcheur au château d'eau et y inscrire de manière indélébile le nom de notre commune. Preuve que l'eau qu'il contient est bien celle de la source de Loguella en Pencran.

Route de Keranhoat, au niveau des Hameaux de la Colline, un emplacement a été aménagé afin de sécuriser l'arrêt des cars scolaires desservant les collèges et lycées landernéens.

Des grands bacs à fleurs agrémentent désormais la place des 9 Chênes, un peu dénudée depuis l'abattage des 9 vieux chênes malades ayant aussi subi la tempête Zeus de 2017.

La commune est depuis plusieurs années maintenant, un territoire « zéro phyto ». Cela a des avantages, notamment pour l'environnement et pour la qualité de notre sol et de notre eau po-

table. Une des conséquences est le fait que les mauvaises herbes ne peuvent pas être entièrement éradiquées. C'est particulièrement visible au cimetière. Nous avons alors proposé deux matinées citoyennes (deux car la première a été légèrement perturbée par de fortes pluies) afin de les entretenir. Merci à tous les volontaires qui ont participé. Nous renouvelerons cet appel en 2019.

Dans le lotissement de Gorrequer (les rues Eric Tabarly et Jacques Cartier) et l'allée des Charmilles, les spots lumineux d'origine ont été remplacés par un éclairage led, plus économe en énergie.

À l'école, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), appliqués depuis septembre 2014 n'ont pas été reconduits à la rentrée de septembre 2018 pour des raisons financières, l'État ayant décidé de ne plus aider les communes. Nous remercions les services municipaux qui ont œuvré pendant quatre années à faire de ces activités des moments appréciés par les élèves et qui leur ont permis de découvrir tant de choses nouvelles. L'expérience accumulée par nos agents est, depuis, réinvestie dans la réorganisation de la garderie périscolaire et dans l'accueil de loisirs.

Comme tous les ans, le 2^e samedi d'octobre, le CCAS a offert un repas à tous les Pencranais et Pencranaises âgés de 70 ans et plus. Nous étions 93 à l'Arvest dans une ambiance très chaleureuse.

En revanche, deux dossiers n'avancent toujours pas et ce sont toujours les mêmes. Je mentionnais les retards dans ces dossiers l'année dernière. Cette année, les retards ont pris un an de plus. Et ce n'est pas faute d'agir ou de faire réagir.

- **L'église tout d'abord.** Les travaux espérés en 2018 verront-ils enfin le jour en 2019 ? Nous sommes, encore une fois, me direz-vous, optimistes. Le volet administratif avance, avec lenteur, mais il avance. Le dossier de consultation des entreprises vient, enfin d'être lancé en toute fin d'année.

- **Quant à la modernisation de la station d'eau potable,** cela fait maintenant 4 ans que les tentatives de négociation amiable ne donnent strictement rien. La procédure de Déclaration d'Utilité Publique, votée le 11 décembre 2017, est toujours en cours d'instruction. Or, depuis le 1^{er} janvier, la compétence eau potable est entre les mains de la communauté de communes. Ce sont donc les services communautaires qui ont maintenant la charge de mener ce dossier à son terme. Nous avons eu la garantie écrite de la part du président de la communauté de communes, Patrick Leclerc, ainsi que du délégataire "Eau du Ponant" que la station se fera. Afin que Pencran soit toujours desservie en eau potable par la fontaine de Loguella, cette station doit voir le jour le plus rapidement possible.

Pour le centenaire de la fin de la guerre 1914 / 1918, l'association Pencran Patrimoine a proposé, du 1^{er} au 11 novembre, une exposition dans la maison de "Jean-Louis". Plus de 300 visiteurs ont pu découvrir des panneaux sur les poilus du pays de Landerneau-Daoulas, réalisés par l'association Dourdon de Landerneau ainsi que ceux sur les ancêtres des Pencranais mis au point par les membres de notre association communale et par les classes de CM de l'école Lucien Kerlann. Les enfants ont, notamment, rendu un vibrant hommage à la mémoire des 17 soldats pencranais ayant perdu la vie dans ce conflit. Les panneaux sur Pencran (donc sans les panneaux appartenant à l'association Dourdon), peuvent toujours être consultés dans la salle du conseil, aux heures d'ouvertures de la mairie. Je voudrais ici, encore une fois remercier les membres de l'association Pencran Patrimoine, les élèves de l'école et leurs enseignants pour le magnifique travail accompli.

La cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée comme tous les ans, le jour même, à 17h au cimetière devant le monument aux morts. Pour célébrer le centenaire de cet événement, les élèves des deux classes de CM de l'école Lucien Kerlann étaient présents, accompagnés par leurs professeurs Mmes Annie LANGUENOU et Estelle BEUZIT et par la directrice de l'école, Mme Nathalie MACÉ. Ils ont, là encore, rendu hommage aux 17 morts pencranais de la Grande Guerre. L'assistance était nombreuse, beaucoup de parents accompagnant leurs enfants et comme chaque année, nos amis anciens combattants landernéens étaient présents.

Samedi 2 juin, nous avons organisé un rassemblement festif en invitant tous les élus qui ont participé, à un moment ou à un autre, à la vie municipale de Pencran.

- Cela représentait 9 générations d'élus : de 1965 à 2014 !
- 57 élus et anciens élus étaient concernés.
- Vous avez été 51 à avoir répondu favorablement.
- Ce fut l'occasion de belles retrouvailles, de beaux échanges entre générations.
- Je cite simplement les 2 élus les plus anciens (c'était en 1965) et ils étaient également présents : ce sont Louis CORBÉ et Jean POSTEC.
- Ils ont même été réélus en 1971 et en 1977... Louis CORBÉ effectuant les 2 derniers mandats en tant qu'adjoint.

Et maintenant 2019.

Suite à la consultation des entreprises, les travaux de l'église vont démarrer. Il est temps, me direz-vous ! Je dirais aussi qu'il est plus que temps.

Les travaux se poursuivent à la périphérie de l'école.

- **Le bâtiment qui servait de classe de maternelle et de salle de sieste et qui était attenant à la verrière de la place de la mairie va être rénové et restructuré afin de devenir une salle multifonctions.** Elle pourra, ainsi, tout aussi bien servir aux activités scolaires, périscolaires qu'aux associations de notre commune. Elle sera accessible par la cour de l'école et par la place de la mairie. La verrière, quant à elle, n'ayant plus aucune utilité et connaissant de nombreux et insolubles problèmes d'infiltrations sera supprimée.

- **L'ancienne salle de motricité va aussi retrouver sa vocation première.** Dans un souci d'efficacité, cette salle sera également mutualisable et pourra servir aux associations en dehors du temps scolaire. Là encore, une porte donnant place de la mairie va voir le jour.

- **Entre ces deux salles, l'entrée de l'école va être surmontée d'un abri au niveau du portail d'entrée** afin de permettre aux parents et aux enfants d'attendre à l'abri l'ouverture des grilles. Pour les rares jours de pluie, en tout cas.

L'Arc-en-Ciel, inauguré en février 2011 est le témoin de la modernisation et de l'expansion de notre commune. À ce titre, il a déjà besoin d'être restructuré afin de s'adapter à notre accroissement démographique. Les aînés, les enfants de la garderie et de l'accueil de loisirs sont à l'étroit dans leurs locaux respectifs.

- Après une étude de faisabilité, le conseil municipal a validé le projet de créer une nouvelle salle prioritairement dédiée aux aînés. Bien plus spacieuse et bien sûr (c'était obligatoire !), attenante au boulodrome.

- La salle des aînés actuelle ainsi que celle des adolescents pourra alors être intégrée à l'espace garderie – accueil de loisirs. Des aménagements intérieurs, comme une suppression de cloison, seront alors effectués.

- Si tout se passe bien, nous espérons voir ces nouveaux bâtiments opérationnels au début de 2020.

D'autres aménagements sont aussi à l'étude concernant la voirie communale. Ainsi la sortie du lotissement de Kéroullé, au carrefour avec la VCI, doit être repensée et sécurisée. Une étude est en cours, confiée aux services de la communauté de communes.

Mais le gros projet des futures années est bien l'aménagement, la création devrais-je dire, du bourg de Pencran. Le conseil municipal a délibéré pour l'acquisition des propriétés Bian, aujourd'hui disponibles. Nous pouvons désormais étudier un aménagement d'ensemble comprenant, outre les terrains Bian, ceux détenus par Armorique Habitat (à savoir les immeubles du bourg) dont nous avons l'accord de principe et les 2,2 hectares de la friche Rolland, propriété de la Communauté de Communes. Ces différentes acquisitions se font par l'intermédiaire de l'Établissement Public Foncier (EPF). Bien évidemment, ce projet, en plus des logements, verra l'installation, nous l'espérons, de services commerciaux, médicaux, paramédicaux, etc. Il se fera en totale concertation avec la population de la commune. Des réunions publiques seront prévues afin de présenter le projet et d'écouter les avis.

Pencran est une commune qui se développe, mais elle fait aussi partie, vous l'avez déjà compris à travers mes propos, d'une communauté plus vaste comprenant 22 communes, la CCPLD (Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas). Or, cette communauté a pris en charge un certain nombre de compétences et travaille en relation avec les municipalités. **Qu'en est-il des projets communautaires ?**

- Je vous parlais l'année dernière d'une étude pour la création d'une vélo route reliant le nord et le sud du territoire. À ce jour, nous sommes toujours en attente de voir le projet avancer de façon concrète.

- Le vote par le conseil municipal du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), le 17 décembre dernier, a conclu une année de travail très intense, menée par le service urbanisme communautaire en relation avec les services municipaux (employés et élus). 2019 sera l'année des ajustements et des enquêtes publiques avant sa mise en application au 1^{er} janvier 2020.

- Je voudrais aussi rappeler que la communauté de communes s'est octroyée, depuis le 1^{er} janvier 2019, la compétence Eau potable. Les élus pencranais au conseil communautaire et l'unanimité du conseil municipal se sont opposés à ce transfert. Nous savons que cela va provoquer une hausse conséquente du prix de l'eau à Pencran dans les prochaines années. De plus, le réseau était bien entretenu sur notre territoire et ne demandait pas d'investissement lourd, à l'exception de la station d'eau potable pour laquelle nous avons déjà provisionné les fonds. Un certain nombre de communes nous a suivi mais pas assez pour empêcher ce transfert. Nous en avons pris acte et essayons, toutefois, qu'il se déroule dans les meilleures conditions possibles pour nos administrés.

Je vous informais l'année dernière de deux dossiers communautaires qui nous importaient et sur lesquels nous étions vigilants.

- Le premier concerne notre aire de déchets verts. Le transfert du site vers Keranjaffrès, acté depuis plusieurs années, inscrit au budget communautaire, est toujours au point mort. Certaines règles ont changé, c'est vrai, mais nous sommes très attachés à ce service qui, nous en sommes persuadés, évite les dépôts sauvages. Ce transfert avait été planifié, avant la validation du permis d'aménager du lotissement de Kéroullé.

LES VŒUX DU MAIRE

• Le deuxième dossier communautaire est celui du collège.

► L'année écoulée a été riche en émotions, révélations et décisions. En octobre dernier, le conseil départemental a voté, à l'unanimité, la création d'un second collège public dans le bassin de vie de Landerneau. Nous souhaitons ici saluer cette décision courageuse et rendre hommage à l'implication du Collectif pour le Second Collège, sans qui rien n'aurait pu se faire. Il faut maintenant que les élus des communes concernées restent vigilants à ce que ce dossier avance et en premier lieu que le conseil départemental choisisse le meilleur site possible pour les futurs collégiens parmi lesquels figureront plus d'une centaine de Pencranais. Les délais annoncés (rentrée 2024) nous semblent particulièrement longs. Même pour un collège !

► Dans le cadre du PLUi, et en concertation avec le président de la communauté de communes, Pencran a donc proposé au conseil départemental, un site de plusieurs hectares, facile d'accès. Il ne s'agit nullement d'être en concurrence avec un autre site mais bien d'être force de proposition afin que le dossier ne soit pas ralenti ou annulé pour cause de terrain non disponible rapidement à l'est de Landerneau.

► Depuis la rentrée 2018, Pencran est en double sectorisation. Pour le moment, les familles pencranaises ont le choix entre 2 collèges publics, Mescoat à Landerneau et Coat Mez à Daoulas. Nous resterons, là encore, vigilants sur d'éventuelles modifications de cette carte scolaire.

En conclusion :

J'adresse mes félicitations au bureau municipal, composé des adjoints, des conseillers délégués et du directeur général des services, qui se réunit chaque lundi à 17h et à toute l'équipe municipale qui, outre les réunions de conseil municipal, se réunit aussi en commissions.

J'adresse les félicitations du conseil municipal à tous les chefs d'entreprises, qui s'investissent sans compter pour rendre notre territoire attractif et dynamique.

J'adresse aussi toute la reconnaissance des élus municipaux aux présidents et membres de nos associations communales, créateurs d'un riche tissu social.

Je souhaite mettre en avant, l'ensemble des employés communaux, qui au travers de tâches très différentes, sous la maîtrise de David Gourlay, directeur général des services, œuvrent pour une vraie qualité de vie dans les structures communales.

Je termine en vous informant que l'inauguration officielle de l'école aura lieu avant les vacances d'été ; la date n'étant pas arrêtée à ce jour. Vous y serez tous conviés.

*Je vous présente à toutes et à tous, en mon nom, au nom du conseil municipal, des membres du CCAS, du personnel communal, nos vœux de bonheur, de santé et de réussite pour 2019.
Joyeuse année à toutes et à tous.*

LA MAIRIE COMMUNIQUE

État Civil

Naissances :

Victoria LE GUERN, 10 rue des Korrigans, née le 4 décembre ;
Nolann GORCE, 13 rue du Clos des Serres, né le 13 décembre.

Urbanisme

Accord avec prescriptions / non-opposition à des déclarations préalables de travaux :

M. ABIVEN, 13 route de Keranhoat, bardage du pignon est ;
M. LE CORRE, 17 Keranna, pose d'un portail ;
M. PENNEC, 7 route de Kerlois, démolition et reconstruction du SAS d'entrée ;
M. POMPILIO, 32 rue des Cerisiers, pose d'une clôture.

Autorisation de travaux :

MAM Le Nid Douillet, 25 rue des Ecosais, transformation d'une maison d'habitation en Maison d'Assistantes Maternelles.

Permis de construire :

M. LEOMENT et Mme KERSALE, 8 rue du Clos des Serres, maison individuelle ;
M. et Mme HOUMADI, 4 rue des Myosotis, maison individuelle.

Atelier "Têtes de linottes"



Du 9 novembre au 21 décembre, 9 personnes de 60 ans et plus ont participé dans une ambiance conviviale, aux 7 séances de l'atelier « Têtes de linottes » proposé dans le cadre du dispositif Vas-Y en lien avec la municipalité.

Après des explications concernant le vieillissement physiologique du cerveau, Helen Caratis, ergothérapeute et animatrice de cette session a démontré aux bénéficiaires comment le quotidien et les activités de loisirs peuvent stimuler la mémoire et comment l'attention que l'on porte à ce que l'on fait influence ce que l'on retient. Dans ce but, elle a proposé des exercices de stimulation de la mémoire et de la concentration ; une visite de l'exposition à l'Abbaye de Daoulas a été organisée le 14 décembre. Chaque séance se terminait par un entraînement à la chorégraphie du « cup song » consistant à marquer un rythme frappé avec un gobelet en plastique. La session s'est terminée, comme il se doit, par le verre de l'amitié agrémenté par des cannelés aux pommes confectionnés par Agnès.

Résumé de la séance du 17 décembre 2018

Absents : P. Boullé (excusé, pouvoir à N. Laumonier), C. Hourcq (excusée, pouvoir à A. Jaffrès), S. Hervoir (excusé), S. Schmitt (excusée).

Secrétaire de séance : J. Le Fur

AVIS SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL AVANT L'ARRÊT EN CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Depuis le 1^{er} décembre 2015, la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas (CCPLD) est compétente en matière de plan local d'urbanisme. Par délibération du 11/12/2015, elle a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), défini les objectifs poursuivis et les modalités de concertation.

Le vote du conseil de communauté sur le projet de PLUi étant programmé le 06/02/2019, il est demandé à chaque conseil municipal d'émettre un avis sur le projet en amont.

L'avis du conseil municipal porte sur le projet avant l'arrêt et notamment sur les principaux documents suivants : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), les Orientations d'Aménagement et de Programmation, le règlement graphique (zonage) et le règlement écrit.

Après avoir entendu les exposés de Bernard Goalec, vice-président de la CCPLD en charge du PLUi et de Jean Crenn, maire, le conseil municipal émet un avis favorable sur le projet de PLUi avant l'arrêt en conseil de communauté.

POUR : 14

RÉNOVATION DE BORNES LUMINEUSES RUE DE KERANNA

Dans le cadre des travaux de rénovation de l'éclairage public rue de Keranna (VC1), une convention doit être signée entre le SDEF et la commune de Pencran. Le montant des dépenses est estimé à 6 800 € HT (50% à la charge de la commune ; 50% à la charge du SDEF).

Le conseil municipal accepte ce projet, le plan de financement proposé et autorise le maire à signer la convention financière et ses éventuels avenants.

POUR : 14

ALIÉNATION DE SECTIONS DE CHEMIN RURAL

Le 02/07/18, le conseil municipal a approuvé le projet de désaffectation de sections d'un chemin rural d'une contenance de 17 a 02 ca situées à Kermadec, et décidé le lancement d'une enquête publique dans le but de leur aliénation. L'enquête publique s'est déroulée du 17/09/2018 au 01/10/2018 ; elle n'a donné lieu à aucune observation de nature à remettre en cause l'aliénation de ces parcelles. Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable. M. Y. Pinvidic, riverain, a formulé une demande d'acquisition. Il a donné son accord pour prendre en charge les frais du géomètre, du commissaire enquêteur et du notaire.

Le conseil municipal décide de vendre ces parcelles au prix de 0,50€ / m², soit un total de 851€, à M. Pinvidic et autorise le maire, le 1^{er} adjoint et le directeur général des services à signer tout document nécessaire à cette aliénation ainsi que l'acte notarié reprenant ces dispositions.

POUR : 13 (Y. Pinvidic, concerné par cette délibération, s'est retiré de la salle du conseil et ne prend pas part au vote).

DÉCLASSEMENT D'UNE PORTION DE VOIE COMMUNALE / CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PRIVÉ DE LA COLLECTIVITÉ

Une portion de voie communale en impasse au niveau du 10 Bot Caërel a perdu de son utilité pour la circulation publique.

Le conseil municipal décide de déclasser cette portion de la voie communale et de la classer dans le domaine privé de la commune dans le but de son aliénation.

POUR : 14

ALIÉNATION D'UNE PORTION DE VOIE COMMUNALE / VENTE DE TERRAIN

Mme Abolivier, a formulé une demande d'acquisition d'une portion de voie communale au niveau du 10 Bot Caërel. Elle a donné son accord pour prendre en charge les frais de géomètre et de notaire.

Le conseil municipal décide de lui vendre cette parcelle au prix de 1000 €, d'autoriser le maire, le 1^{er} adjoint ou le directeur général des services à signer tout document nécessaire à cette aliénation ainsi que l'acte notarié reprenant ces dispositions.

POUR : 14

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

M. le Maire rend compte au conseil municipal des décisions qu'il a prises dans le cadre du droit de préemption urbain sur les demandes parvenues en mairie depuis 2015. Il n'a exercé son droit dans aucune demande.

Le conseil municipal prend acte de ces décisions.

POUR : 14

MISE À DISPOSITION DE BIENS NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE EAU PAR LA CCPLD

Le conseil communautaire a approuvé lors de sa séance du 29/06/2018 le lancement de la procédure de transfert de la compétence « Eau ». L'extension de cette compétence a été entérinée par les communes. Ce transfert de compétence s'effectuera au 1^{er} janvier 2019.

Le conseil municipal décide de mettre à disposition de la CCPLD au 01/01/2019 l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers nécessaires à l'exploitation du service. Cette mise à disposition sera constatée par un procès-verbal à intervenir une fois l'ensemble des biens recensés. Le conseil autorise M. le Maire à signer avec le président de la CCPLD, le procès-verbal de mise à disposition des biens nécessaires à l'exercice de la compétence ainsi que tout document concernant le transfert de compétence eau.

POUR : 14

AUTORISATION DE MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

Pour permettre la continuité du service entre les deux exercices budgétaires, le maire propose au conseil municipal d'engager un quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget 2018, soit 403 350 €, dans l'attente du vote du budget primitif 2019.

POUR : 14

Photo de classe : CP - CE1



Rang 1 (de gauche à droite) : Camille QUÉRÉ, Noely LE CAM, Juliette LE GALL, Youenn MAROTEAU

Rang 2 : Eléa France, Clélia LABAT, Loën ABGRALL, Tom CRENN, Yann MICHEL

Rang 3 : Joy LEMOINE, Emma GRALL, Aurélien SIMON, Baptiste JEZEQUEL, Gladys MADEC

Rang 4 : Inès MENDES DO AMARAL, Zoé GUEDO, Lihuéen TROADEC, Lysandre LEFORESTIER, Hugo LE FRIANT

Rang 5 : Théo KERMOAL, Hugo LEMART, Cassily LE JEUNE, Kyra LE BESCOND-BLEUNVEN

Enseignantes : Nathalie MACÉ, Morgane MINGANT

AVS : Françoise FOUCART

Rencontres ultime

Les élèves de Pencran se sont rendus à la Cimenterie pour des rencontres sportives inter-écoles. Ces rencontres ont lieu tous les ans et sont organisées par les animateurs de la piscine de Landerneau sur le temps de nettoyage de celle-ci. Il s'agit de faire découvrir aux élèves des sports moins connus. L'ultimate est un sport collectif qui se joue avec un frisbee.

Les enfants s'étaient déjà familiarisés avec l'engin lors d'ateliers organisés par les enseignantes sur le temps d'EPS.



Le 7 décembre, les CP et les CE1 et le 10 décembre les CE2, CM1 et CM2 ont donc rencontré des camarades d'autres écoles, également sur des ateliers, mais aussi sur des petits matchs.

Avis aux Pencranais !

Les élèves de l'école Lucien Kerlann (CP, CE1 et CE2) souhaitent retracer l'histoire de leur école. Ils sont à la recherche de tous documents susceptibles de les aider (photos, plans, écrits...).

Merci d'avance pour l'aide que vous pourrez leur apporter.

ENFANCE JEUNESSE

Noël au Jardin d'Enfants



Lundi 3 décembre, nous sommes allés découvrir, le temps d'une matinée, le marché de Noël de Brest. Les enfants ont eu le plaisir de se balader et de faire un tour de Carrousel.

Mardi 11 décembre, nous nous sommes retrouvés (parents, enfants, professionnelles et intervenants du Jardin d'Enfants) autour d'un pot de fin d'année.

Nous avons, à cette occasion, proposé aux familles un diaporama photos et vidéos retraçant les moments de vie de leurs enfants. Le Père Noël nous a également honorés de sa présence et chaque famille a pu prendre une photo souvenir avec lui. Chaque famille est repartie avec un cadeau que les enfants avaient préparé en secret ainsi qu'un chocolat. Ce fut un moment de partages et de convivialité, apprécié de tous.

L'équipe du Jardin d'Enfants vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année !

La Compagnie des Doudous / Jardin d'Enfants



Mercredi 19 décembre, les assistantes maternelles et le Jardin d'Enfants ont profité d'un joli spectacle "le jardin d'Augustine" animé par Serge et sa fidèle complice Monique.

À la fin du spectacle, les enfants ont dansé tous ensemble et le Père Noël a fait son apparition !



Noël à la garderie



ENFANCE JEUNESSE



Espace Jeunes

Accompagnement de projet

En avril 2018, la Junior Association Only Breizh, composée en partie de jeunes Pencranaises, a organisé un repas crêpes sur le thème de la Bretagne.

Un groupe de jeunes aimerait cette année, monter une Junior Association et organiser des projets autour de la pratique du Parkour.

Si vous avez des idées et envies, n'hésitez pas à venir en parler à Mikaël Paugam (animateur jeunesse sur la commune de Pencran).

Soirée Raclette vendredi 18 janvier !

De 19h à 21h30, les jeunes pourront se retrouver autour de ce plat hivernal et profiter des animations qui suivront. Tarif pour la soirée : 5 € - Inscription par e-mail : m.paugam@mptlanderneau.org

Facebook : <https://www.facebook.com/pencranjeunesse>

Téléphone : 02 98 21 53 94

Le **parkour** (PK) est une discipline sportive qui consiste à franchir successivement divers obstacles urbains ou naturels, par des mouvements agiles et rapides et sans l'aide de matériel, par exemple par la course, des sauts, des gestes d'escalade, des déplacements en équilibre, etc.



▲ Evan, Rosine, Gaëlle, Youenn, Adrien, Emma) ont participé à un tournoi de jeux vidéo organisé à l'Espace jeunes.

Horaires d'ouverture de l'Espace Jeunes de Pencran

Hors vacances scolaires :

Le vendredi de 20h à 22h pour les 13-17 ans.

Le samedi de 14h à 17h pour les 11-14 ans.

En vacances scolaires :

Les temps d'ouverture sur les vacances sont communiqués environ deux semaines avant chaque période (affichage sur place et publication sur le Facebook de l'Espace Jeunes)

Les jeunes peuvent proposer sur ces temps, différentes idées de sorties et d'animations mais aussi de projets !

VIE ASSOCIATIVE

APE



Toute l'équipe APE de l'école Lucien Kerlann, vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2019. Que la santé soit la meilleure pour vous tous...

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à notre marché de Noël. Merci aux exposants pour leur travail de qualité.



Le 2 février à 20h30, nous vous proposons une pièce de théâtre à l'Arvest. La troupe « Les Turlupins » nous proposera sa pièce *Entourloupes et sac d'embrouilles*. Une pièce de Pascal Nowascki, une comédie vaguement policière mais joyeusement délurée. Ouverte à tout public, elle plait autant aux grands qu'aux petits.

Tarif unique : 6 €. Nous vous attendons nombreux !

Les maîtresses de l'école nous ont fait part de leur projet pédagogique pour cette année scolaire. Il s'agit d'un stage de 3 semaines d'ateliers d'initiation aux arts du cirque, suivi d'un spectacle sous chapiteau, au mois de juin 2019. Le coût du stage est de 50 € par enfant, l'opération demande donc un financement d'environ 10 000 €, sans compter le goûter de Noël, les cadeaux de Noël

pour les classes, les fruits mis à disposition des enfants à la récréation, les sorties et le financement des déplacements en bus...

L'équipe APE est composée de 6 personnes, à laquelle s'ajoutent 2 membres actifs et quelques parents en renfort pour les manifestations. Le challenge est énorme pour financer entièrement le projet et ne laisser aucun reste à payer aux familles. Nous allons forcément avoir besoin de votre aide, dans tous les domaines : en participant aux manifestations et en diffusant l'information auprès de vos proches et amis, enfin en nous rejoignant quand cela vous est possible pour nous aider à la mise en place et à organiser chaque action que nous mettons en œuvre. **En un seul mot, nous comptons sur vous !**

L'équipe APE



VIE ASSOCIATIVE

APAF



C'est un public fidèle mais clairsemé, dont une quinzaine de courageux randonneurs, qui n'ont pas hésité à braver le mauvais temps pour participer aux animations proposées par l'APAF (Association Pencran Animation Festivités) au profit du Téléthon 2018, le samedi 1^{er} décembre.

L'APAF remercie l'Amicale Laïque - Tennis de Table, la chorale La Bonne Altitude, les Amis de la Colline, les Sentiers de Pencran, Pencran Patrimoine, l'US Pencran, Soucoupapaye et les crêpières qui ont contribué à l'organisation de cet événement, au cours duquel ont notamment été confectionnées 208

crêpes, et qui a permis de collecter 955 € qui ont été reversés à l'AFM-Téléthon.

Les heureux gagnants des paniers garnis sont Joël Douarin (poids du panier) et Stéphane Hervoir (jeu du calendrier).

L'APAF a profité de cette manifestation pour lancer **un concours de dessin** " Dessine-moi le char Penn-ar-C'hrañn pour le carnaval de la lune étoilée 2020 ". Ce concours est ouvert à tous les Pencranais jusqu'au **samedi 27 avril**, date de la rencontre inter-quartiers, comme annoncé dans le précédent numéro du Pencran Infos.

Les Sentiers de Pencran

Notre assemblée générale aura lieu **samedi 19 janvier 2019, à 10h30, à la salle Argoat.**

L'association a participé au Téléthon de la commune. Cette année, un seul circuit était proposé. Quelques personnes ont affronté le mauvais temps.

L'entretien des chemins se fait par groupes de bénévoles, avec chacun un circuit bien déterminé et ceci trois ou quatre matinées dans l'année.

L'entretien de la Fontaine est assuré toutes les semaines, à tour de rôle, par les volontaires sous la responsabilité de Jean-Paul.

Toutes les personnes qui sont intéressées par nos activités seront les bienvenues.



VIE PAROISSIALE



➤ Samedi 12 janvier : messe à 18h à Dirinon ;

➤ Dimanche 20 janvier : messe bilingue français-breton à 10h30 à Dirinon ;

➤ Samedi 26 janvier : messe des familles à 18h à Dirinon.

L'assemblée générale de la Communauté Chrétienne Locale de Dirinon - Pencran et le traditionnel "**Pot des Bénévoles**" auront lieu **vendredi 8 février 2019, à 18h, à la salle Ty Goudor à Dirinon.**

Cette annonce vaut invitation, il n'y aura pas d'invitation individuelle et venez nombreux.



Les membres de la Communauté Chrétienne Locale de Dirinon - Pencran vous souhaitent une très bonne année 2019, qu'une bonne santé vous permette de réaliser vos projets dans la joie et la sérénité.

VIE ASSOCIATIVE

Pencran Patrimoine

Début décembre, notre association a participé au **Salon de l'histoire locale et du Patrimoine à Landerneau**. Nos amis de Dourdon avaient convié une vingtaine d'associations du Finistère. Même si la manifestation se tenait à l'intérieur, le temps exécrable n'a pas favorisé une grosse affluence. Cela nous a tout de même permis de rencontrer de grandes et petites associations œuvrant dans notre domaine et plusieurs personnes ayant des ancêtres originaires de la commune.



L'**assemblée générale** s'est tenue le 13 décembre. Ce fut l'occasion de revenir sur les temps forts de l'année 2018 (kig ha farz, collecte de mémoire locale, forum des associations, exposition 1914-1918 / 2018). Le maire a expliqué à l'assemblée les raisons du retard de la restauration de l'église et donné le point d'avancement du projet.

Le début des travaux, attendu en 2018, est à nouveau décalé ; espérons que l'année 2019 sera la bonne.

Le bureau est reconduit :

Président : J.-P. Le Bourdon, Trésorière : M.-C. Le Corre, Secrétaire : O. Lagadic.

L'association remercie vivement toutes les personnes ayant répondu à son appel et ayant fait un don pour la restauration de l'église via la Fondation du Patrimoine.

Bonne année 2019 à toutes et tous !

Contact :

pencran.patrimoine@gmail.com ou notre page Facebook.

DIVERS

Don du sang à l'EHPAD An Elorn

Les collectes auront lieu à l'EHPAD An Elorn, rue du Docteur Pouliquen à Landerneau.

- **Lundi 4 février, de 15h à 19h ;**
- **Mardi 5 février, de 14h à 18h ;**
- **Mercredi 6 et jeudi 7 février, de 8h à 12h.**

Bois de chauffage à abattre

Bois de chauffage à abattre sur la commune de Pencran. Contact : 06 62 79 91 58.

Maison d'Assistantes Maternelles

Une place pour accueillir un enfant.

Contacts : 06 19 15 47 04 (Véronique Le Bot), 06 33 54 61 35 (Cécile Dincuff).

Coupures d'électricité : lundi 14 et vendredi 25 janvier



Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de sa clientèle, ENEDIS réalisera des travaux sur le réseau électrique qui entraîneront une coupure d'électricité :

• **lundi 14 janvier 2019, de 9h à 12h et de 14h30 à 15h30** : Hellez Braz, Hellez Bian, Kerhamon, route de Kerhamon, Coat Gueguen, Keraoul Izella.

• **lundi 14 janvier 2019, de 14h30 à 15h30** : impasse des Mésanges, impasse des Tilleuls, route de Keranhoat, Kermalguen, allée des Peupliers, Kerbalanec, Le Crann, impasse des Erables, rue du Voas Glaz, impasse des Roitelets.

• **vendredi 25 janvier, de 9h à 12h** : route de Kerbalanec, Kerguelen, Lesmoual'h Bian, Lesmoual'h Bras, Runaher, Keranna, Bot Caërel, Rudulac'h, Kermadec, Poulran, Keranjaffrès.

Rappel :

Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, ENEDIS rappelle que si vous deviez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur...), il est obligatoire d'ouvrir votre disjoncteur général ENEDIS (le positionner sur 0).

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile d'Amadeus Aide et Soins recrute

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile d'Amadeus Aide et Soins recrute des aides à domicile à temps partiel en CDI pour accompagner des personnes âgées et/ou en situation

de handicap (entretien du logement, préparation de repas, courses).

Postes à pourvoir immédiatement sur Landerneau, Plabennec et Brest.

Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser à :

recrutement@amadeus-asso.fr / Tél : 02 98 21 12 40

